

Visite des Postes de Commandement Gentiane (DIRCE) et Itinisère (CG38)

Les principaux gestionnaires de voirie routière et de transports en communs ont décidé de se rassembler sur un même site dénommé Station-Mobile et situé au 15 boulevard Joseph Vallier à Grenoble.

Le bâtiment Station-Mobile regroupe dans ses étages les postes de commandement (PC) suivants :

- PC Gentiane (de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est)
- PC Itinisère (du Conseil Général de l'Isère)
- PC « Feux tricolores » (de la ville de Grenoble)
- PC Semitag (entreprise en charge de l'exploitation du réseau de Transports en commun de l'Agglomération Grenobloise [TAG]).
- PC Métro (de La Métro : Communauté d'Agglomération Grenoble -Alpes Métropole)

ainsi qu'une salle de crise et des bureaux.

Dans le cadre des travaux sur les Transports de Matières Dangereuses (TMD) du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY), une visite des postes de commandements Gentiane et Itinisère a été organisée le mardi 18 juin. L'ensemble des membres du groupe de travail plénier sur les TMD y a été convié.

➤ Le poste de commandement Gentiane de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE)

Le PC Gentiane gère l'ensemble des événements (travaux, accidents, pannes, bouchons, etc.) survenant sur les routes nationales et les autoroutes non concédées autour de Grenoble. Le réseau s'étend sur l'A48 (Saint-Egrève), la N480, l'A480, la N85 jusqu'à Vizille. Cela représente environ 40 km de routes.

Lors d'un accident, il a en charge de maintenir la sécurité des usagers. À ce titre, il diffuse des alertes sur les panneaux dynamiques, les panneaux à message variable, à ses partenaires et aux radios. Il envoie également des agents afin de baliser la zone impactée. 35 agents travaillent sur le terrain et 5 au poste de commandement.

Il est physiquement ouvert de 6h à 20h, du lundi au vendredi. Le travail se répartit en trois temps : le matin (poste de 6h à 13h), l'après-midi (13h-20h) et la nuit (de 20h à 6h).

La nuit et le week-end, une personne est d'astreinte.

Le PC est également ouvert une vingtaine de week-ends dans l'année, lors de forts trafics ou d'événements importants prévus.

Le PC a en sa possession une centaine de caméras (fixes et mobiles). Les caméras fixes détectent automatiquement les accidents. En cas d'accident, un écran l'affiche automatiquement et un fichier est transmis sur l'ordinateur de l'agent présent.

Il n'est cependant pas possible de détecter si un poids-lourd TMD est concerné par celui-ci.

Une Voie Spécialisée Partagée (VSP) a été créée en cas de fort trafic, la bande d'arrêt d'urgence de l'A48 est transformée en voie de circulation pour les véhicules de transport en commun et de secours, et uniquement pour eux.

Ainsi, cette voie ne pourra jamais être empruntée par un poids-lourds de transport de matières dangereuses quelles que soient les conditions de trafic.

La définition d'un bouchon se fait sur des critères visuels et en fonction des indications du logiciel de comptage.

Un bulletin d'information sur l'état du trafic est élaboré tous les quarts d'heure et transmis aux partenaires (médias et services de gestion de la circulation)

L'ensemble des plans de sécurité, comme les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) par exemple, sont enregistrés sur les ordinateurs. Cela permet, en cas d'accident, d'obtenir rapidement des informations afin de solutionner au plus vite le problème.

Des fiches réflexes ont par ailleurs été élaborées pour chacun de ces plans de sécurité.

Des messages d'alerte préenregistrés sont également en cours d'élaboration.

Des dispositions sont également mises en place en cas d'épisode de pollution de l'air.

➤ **Le poste de commandement Itinèsère du Conseil Général de l'Isère (CG38)**

Le PC Itinèsère gère l'ensemble du réseau des routes départementales et celui des cars TransIsère. Son rôle est, comme pour Gentiane, d'assurer la sécurité des usagers.

Il fonctionne sur les mêmes principes que Gentiane. Il est physiquement ouvert du lundi au vendredi de 6h à 20h ainsi qu'une vingtaine de week-ends par an. Un seul agent est présent.

Il dispose d'environ 40 caméras, essentiellement sur le sud du département (seulement 3 caméras dans le nord), de 40 panneaux à message variable, de 105 compteurs de trafic permanents et de plans de gestion du trafic.

Les stations de comptage permettent de connaître le débit et la vitesse de circulation, en moyenne sur 6 minutes. La finalité est de réaliser un bulletin d'information (Gentiane a également son propre bulletin) qui est publié sur le site internet www.itinisphere.fr et mis à jour toutes les 15 minutes (en heures de pointe).

Les messages sont prédéfinis.

Les interdictions de circulation des poids-lourds sont signalées. A noter toutefois que le Conseil général n'a pas de pouvoir de police pour sanctionner les infractions.

Les transports de matières dangereuses ne sont pas pris en compte pour le moment.

Il n'a pas de mission d'urgence.

Les informations obtenues ne sont, pour l'instant, pas mises en commun, mais les différents postes de commandement y travaillent.

